

Traîtement Flux argent Hypers

Carrefour annonce **205 suppressions** de postes administratifs dans les hypers.



Aujourd'hui, le travail des salariés affectés à l'activité du « chiffre », consiste à s'assurer de la validité des moyens de paiement, à veiller à la fiabilité du processus flux argent et à analyser les écarts de caisse.

L'entreprise juge désormais que ce travail prend trop de temps et n'apporte pas de valeur ajoutée.

Carrefour a décidé de simplifier l'activité en mettant des outils d'aide à disposition et en faisant prendre en charge certaines tâches par les Centres de Services Partagés... eux aussi touchés par une restructuration.

Il a donc été décidé de supprimer 205 postes (ce qui représente en moyenne 1 ou 2 postes par magasin).

Il s'agit de passer le temps al-

loué aux tâches actuellement, de **12H à 5H.**

Le calendrier du projet est le suivant :

- Cadrage et rédaction des procédures pour **début avril.**
- Préparation du projet sur **avril, mai, juin** : mise en place des outils, préparation de l'accompagnement magasin ; développement d'outils permettant de simplifier le suivi des coupons fidélité ; de simplifier la recherche de CA inconnu.
- Déploiement pendant le **mois de juillet.**

Pour savoir si votre magasin est concerné, contactez votre délégué CFDT.

Il dispose de la liste précise des établissements ainsi que du nombre de postes supprimés dans chacun.

Quelles mesures d'accompagnement social ?

Pour l'instant, celles-ci ne sont pas connues puisqu'elles seront négociées dans le cadre de la Rupture Conventionnelle Collective que Carrefour souhaite mettre en place pour la suppression des 1 200 postes annoncés le 27 mars.

La négociation de cet accord a débuté le 25 mars et se poursuivra jusqu'à début mai.

Pour être valide, il doit être signé par des organisations syndicales représentant plus de 50% des voix aux élections professionnelles.

Quoiqu'il en soit, les mesures ne peuvent pas être inférieures à celles contenu dans l'accord de GPEC du 13 mars 2019. Nous y veillerons.

**Pour plus d'infos :
www.cfdt-carrefour.com**